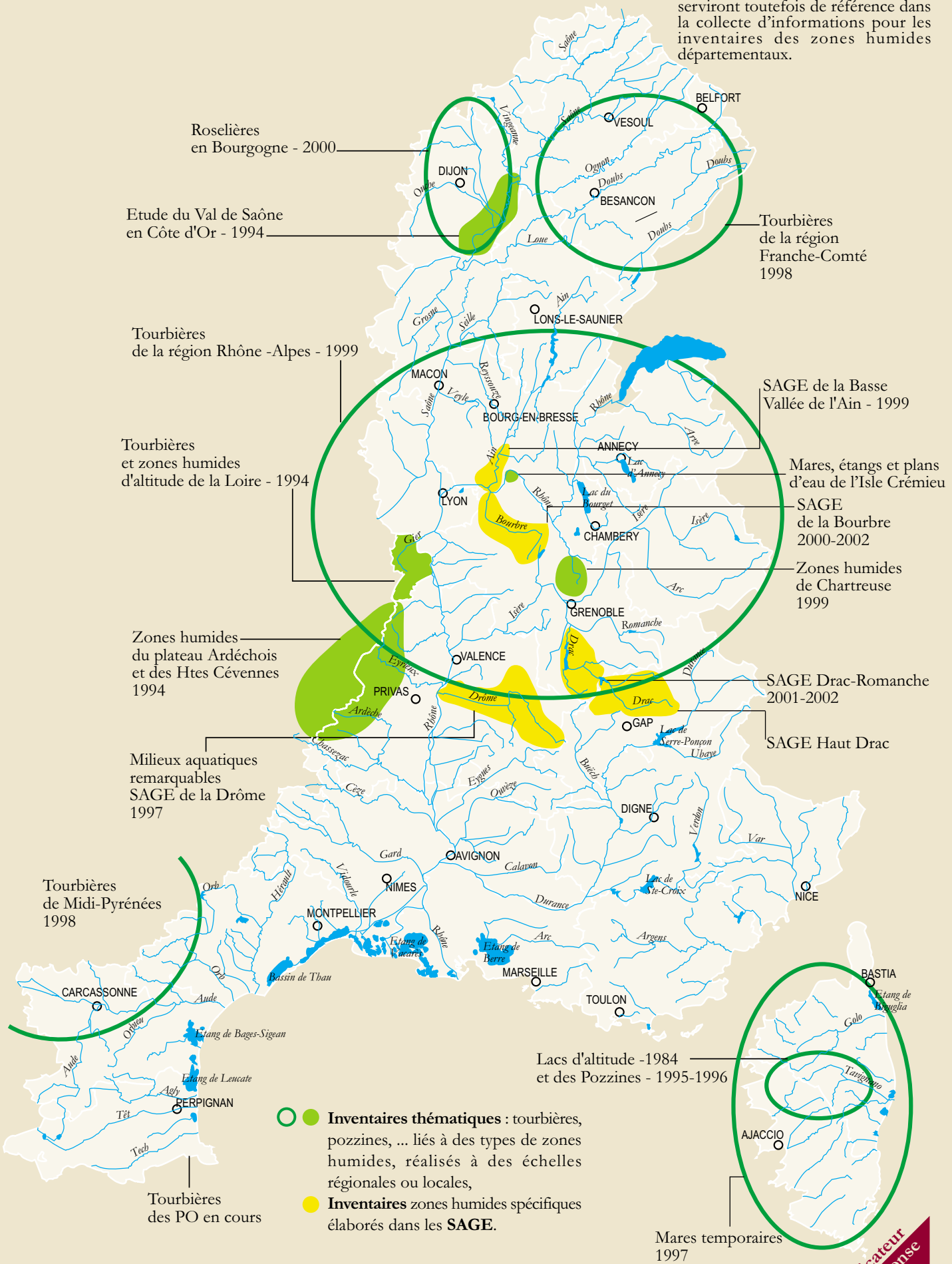


# INVENTAIRES THÉMATIQUES OU LOCAUX

Ne sont pas représentés les inventaires de milieux naturels élargis au-delà des seules zones humides (ZNIEFF, Espaces Naturels Sensibles) qui serviront toutefois de référence dans la collecte d'informations pour les inventaires des zones humides départementaux.



**indicateur de réponse**

ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Respecter le fonctionnement naturel des milieux



Développer une politique efficace d'identification, de protection, de gestion et de suivi

Informer et inciter les partenaires à la prise en compte des zones humides

OBJECTIFS DU SDAGE

ZH 2b

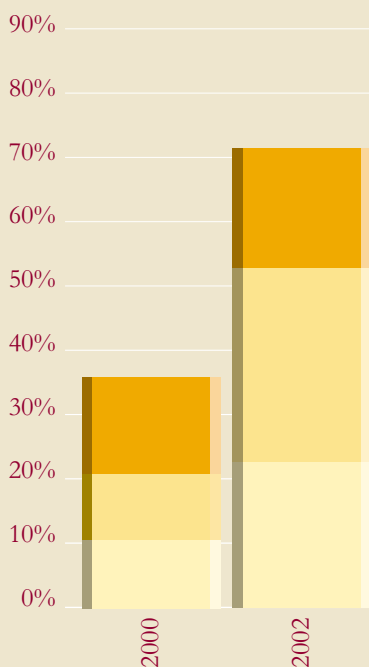
## INVENTAIRES DÉPARTEMENTAUX

- Inventaires réalisés selon la méthodologie du Bassin RMC
- Inventaires réalisés selon une autre méthode

Constitution de Comité de suivi

- en place
- en projet

100% Objectif 2005 du Comité de Bassin RMC



- Réalisé
- En cours
- En projet

indicateur de réponse

	En projet	En cours	Réalisé	Comité de suivi
<b>Champagne-Ardenne</b>				
52				
<b>Lorraine</b>				
88				
<b>Bourgogne</b>				
21				
71				
<b>Franche-Comté</b>				
25				
39				
70				
90				
<b>Rhône-Alpes</b>				
01				
07				
26				
38				
42				
69				
73				
74				
<b>Languedoc-Roussillon</b>				
11				
30				
34				
48				
66				
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>				
04				
05				
06				
13				
83				
84				
<b>Corse</b>				
2A				
2B				

DIAGNOSTIC

Depuis 1997, des travaux ont été engagés au niveau du bassin RMC pour initier une harmonisation des méthodologies d'inventaires (création d'un tronc commun) et aboutir à une cohérence au niveau de la conduite de ces projets.

Depuis le panoramique 2000, 8 nouveaux projets d'inventaires zones humides ont émergé et sont donc dans une phase de mise en œuvre. L'ensemble des inventaires actuels représente la couverture du bassin RMC à 70 % dont 50 % selon la méthodologie RMC. Il est prévu qu'à l'horizon 2005 l'ensemble du bassin soit couvert par un inventaire conformément aux objectifs du Comité de Bassin.

Progressivement, des comités de suivis départementaux se mettent en place pour garantir une bonne concertation avec les acteurs locaux puis le lancement de programme d'actions tenant compte des données de l'inventaire.

En complément, cette approche pourra être mise en œuvre dans le cadre d'inventaires régionaux développant une connaissance de certains types de zones humides : tourbières, mares temporaires, roselières, etc.